

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 27 JUIN 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 11, 12, 13 et 14 juin 2019

2019 DILT 5 - DFA Budget annexe des transports automobiles municipaux - Compte de gestion de l'exercice 2018.

Mme Véronique LEVIEUX, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et en particulier son article R.221-92 ;

Vu les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2018 du budget annexe des transports automobiles municipaux délibérés par le Conseil de Paris lors des séances des 11, 12 et 13 décembre 2017 et des 4, 5 et 6 juin 2018 ;

Vu la décision modificative n°1 du budget annexe des transports automobiles municipaux délibérée par le Conseil de Paris lors de la séance des 13, 14, 15 et 16 novembre 2018 ;

Vu le compte administratif du budget annexe des transports automobiles municipaux au titre de l'exercice 2018 ;

Vu le projet de délibération, en date du 28 mai 2019, par lequel la Maire de Paris soumet à son approbation le compte de gestion pour l'exercice 2018 du budget annexe des transports automobiles municipaux, rendu par le directeur régional des finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris ;

Sur le rapport présenté par Véronique LEVIEUX au nom de la 1ère commission,

Délibère :

Article 1 : Le compte de gestion pour l'exercice 2018 du budget annexe des transports automobiles municipaux, rendu par le directeur régional des finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris, est approuvé conformément aux résultats ci-après :

Résultat de l'exercice 2018 :

Section d'investissement : déficit de 385 870,60 euros
Section d'exploitation : excédent de 2 697 750,25 euros

Article 2 : Résultat global (après incorporation du résultat de l'exercice précédent)

Solde créditeur de : 8 487 773,61 euros

Article 3 : Détermination du résultat de clôture de l'exercice 2018 :

	Résultat à la clôture de l'exercice 2017	Part affectée à l'investissement 2018	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de clôture de l'exercice 2018
Section d'investissement	6 004 457,12 euros		- 385 870,60 euros	5 618 586,52 euros
Section d'exploitation	1 054 083,87 euros	882 647,03 euros	2 697 750,25 euros	2 869 187,09 euros
TOTAL	7 058 540,99 euros	882 647,03 euros	2 311 879,65 euros	8 487 773,61 euros

1^{er} Adjoint à la Maire de Paris

Emmanuel GRÉGOIRE